



HAL
open science

Conversations en ligne : descriptions, perspectives

Louise Ouvrard

► **To cite this version:**

Louise Ouvrard. Conversations en ligne : descriptions, perspectives. Anthippi Potolia et Diana Jamborova Lemay. Enseignement / Apprentissage des langues et pratiques numériques émergentes, Editions des archives contemporaines, pp.83-86, 2015, 9782813001412. hal-01384201

HAL Id: hal-01384201

<https://hal.science/hal-01384201>

Submitted on 3 Nov 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Conversations en ligne : descriptions, perspectives

Louise OUVRARD, INALCO, PLIDAM

Résumé :

Dans la première partie de cet article, partie théorique, nous nous intéressons à la notion de variation telle qu'elle est envisagée par les sociolinguistes ainsi qu'aux caractéristiques du discours électronique et nous exposerons sommairement quelques principes de l'orthographe et de la morphologie malgaches.

La deuxième partie prendra pour base un corpus de conversations en malgache, recueilli sur un réseau social. Profondément différents des textes présentés traditionnellement aux apprenants du malgache, ils nous permettront de décrire les éventuelles variations que l'on peut relever dans ces textes par rapport à la norme établie puis de dégager quelques-unes de leurs particularités.

À la lumière de cette analyse, nous concluons sur la richesse des perspectives que l'utilisation de l'Internet pourrait ouvrir dans le cadre de l'enseignement de la langue et de la culture malgaches pour un public français.

Mots clés : malgache, variation, alternance codique, identité, langue d'expatriés

Abstract:

In the first part of this article, theoretical part, we focus on the concept of change as envisaged by sociolinguistics and the characteristics of electronic discourse and principles. We discuss also briefly some of the spelling and Malagasy grammar.

The second part is based on a corpus of conversations in Malagasy, collected on a social network. Noting that they are profoundly different from texts traditionally presented to learners of Malagasy, we describe the possible variations that can be addressed in these texts in relation to the established standard and we draw some particularities.

In the light of this analysis, we conclude on barriers but especially on the richness of horizons that the use of the Internet could open for the teaching of Malagasy language and culture to French learners.

Keywords: Malagasy language, variation, identity, language of expatriates

Famintinana :

Ato amin'ny fizarana voalohany dia hojerentsika ny fiovana araka ny fahitan'ny *sociolinguistes* azy sy ny andinidiny maha-izy azy ny *discours électronique*. Hohazavaintsika tsotsotra ny tsipelinteny sy ny endriteny malagasy.

Ny resaka atao'olona ao amin'ny *réseau social* dia tena tsy mitovy amin'ireo lahatsoratra ampianarina ny mpianatra teny malagasy. Ireo akoran-dresaka ireo dia hahafahantsika mamoka fanamarihana samihafa izay tsy manaraka ny fitsipika mahazatra.

Amin'ny farany dia ho hitantsika ny voka-tsoa azo andrasana amin'ny fampiasana ny *internet* ao amin'ny fampianarana ny teny sy ny kolontsaina malagasy ho an'ny mpianatra frantsay.

C'est dans la pratique communicative, multiple, variable, peut-être contradictoire, dans le jeu de l'intercompréhension qui nourrit une réflexion en retour, que va se jouer le destin de la règle initialement construite. Ces effets en retour sont guidés par une intervention extérieure qui peut marquer son approbation, sa compréhension de l'intention de communication ou, au contraire, sa désapprobation ou son incompréhension ou qui peut même proposer une correction (Bange, Carol, Griggs, 2010 : 98).

Introduction

Cette contribution prend pour base des énoncés tirés de conversations en malgache sur des réseaux sociaux.

Dans un premier temps, nous nous intéresserons à la notion de variation telle qu'elle est envisagée par les sociolinguistes, à plusieurs caractéristiques du discours électronique, à quelques principes de l'orthographe et de la grammaire malgaches. L'analyse des énoncés du corpus permettra, dans un deuxième temps, de mettre en lumière les richesses de ces textes.

1. Éléments théoriques

1.1. La variation

William Labov dans les années 1960-70, a établi les principes de la variation linguistique. Selon lui, elle résulte des interactions entre locuteurs, que ces dernières aient lieu à l'écrit ou à l'oral.

En dehors des facteurs extra-linguistiques tels que l'âge, le sexe, la classe sociale du locuteur, entrent en ligne de compte des facteurs linguistiques ainsi que d'autres facteurs, propres à la situation de communication (À qui je m'adresse ? Quand ? Pourquoi ? Où ? Comment ?).

Ainsi, un locuteur adapte son discours selon le contexte communicationnel et choisit par exemple d'adopter un style plus familier, plus formel, etc. : « la plupart des locuteurs [...] ont à leur disposition divers styles de parole » (Labov, 1976 : 68).

Les langues n'existant que dans la mesure où des locuteurs les parlent, la variation est partout, elle est inhérente à la langue. Il n'y a donc pas lieu d'opposer la norme à la variation, une langue idéale à une langue qui le serait moins, ni d'établir de hiérarchie entre les écrits qui s'offrent à nous, qu'il s'agisse d'écrits collectés sur la Toile ou d'écrits plus traditionnels.

1.2. Quelques caractéristiques du discours électronique

Le discours électronique comporte quelques particularités immédiatement perceptibles.

1.2.1. Un discours plurilingue

C'est un discours qui a tout d'abord la caractéristique d'alterner les codes linguistiques au sein même de la phrase. Ce média est en effet « le lieu de contacts de langues particuliers, en ce que la socialité, dans cette forme particulière de communication, s'organise très largement autour d'un usage ludique des contacts intra- et inter-linguistiques » (Pierozak, 2003 : 184).

Ces alternances codiques figurent telles quelles, sans précautions particulières.

Exemples :

a. Ce que Margaux vous propose **today**¹, ce sont trois bons cadeaux de 40 euros à gagner. (blog)

b. Mon agneau de Mongolie : concours **inside**. (blog)

1.2.2. Un discours asynchrone ou synchrone

Le discours électronique est traditionnellement divisé en deux catégories.

¹ Nous avons utilisé des caractères gras pour mettre en évidence les phénomènes que nous analysons.

Dans un discours asynchrone, comme celui posté sur un blog par exemple, il n'est pas nécessaire que le message écrit soit envoyé rapidement. Le locuteur ne subit pas de pression particulière quant à la rapidité avec laquelle il va rédiger son message. Il peut davantage « soigner » son écrit et ce dernier, en général, présente moins de variations par rapport au discours écrit traditionnel.

En revanche, lorsque la communication est synchrone, comme c'est le cas sur les réseaux sociaux, le locuteur est dans l'immédiateté puisqu'il est en conversation. Il s'efforce donc d'une part de répondre rapidement aux messages qu'il reçoit, d'autre part d'interagir avec un ou plusieurs autres internautes.

Selon le contexte dans lequel le locuteur s'exprime, il ne subit donc pas les mêmes contraintes et son discours en est directement impacté : un discours synchrone présentera plus fréquemment une graphie particulière ou sera plus fréquemment émaillé de marqueurs de cohésion, de connivence qu'un discours asynchrone.

Il faut préciser néanmoins que les fluctuations par rapport à la langue normée engendrées par la situation de communication sont plus ou moins importantes selon les locuteurs.

1.2.3. Une graphie et une syntaxe particulières

Où se situent les « divergences » par rapport à la « norme » ?

La graphie du discours électronique frappe souvent le lecteur. Il est courant qu'on la compare, pour la déprécier, aux textes écrits traditionnels, ou qu'on l'envisage comme une reproduction de la langue parlée familière, le discours électronique envisagé ainsi fonctionnant comme un calque.

Exemple : Chuis chez le médecin. (texto)

Mais cette graphie est significative, elle correspond aussi à des stratégies, à des motivations que l'on peut classer en deux catégories.

Extra-linguistiques. Le locuteur privilégie des formes non traditionnelles pour gagner du temps et de l'espace, et donc :

- répondre plus rapidement, en limitant le nombre d'opérations manuelles à réaliser ;
- réagir avec plus de spontanéité, en ne travaillant pas son style, son écrit mais en donnant à lire « son premier jet » ce qui est rarement le cas du travail d'écriture caractérisé par des opérations de nettoyage, de correction... ;
- réduire le nombre de caractères à taper et donc l'espace utilisé par le message posté.

Exemples :

a. Ne mapL pa entre 18h30 et 19h Chrai cz la kiné. (texto)

b. Helo. JspR ke TVB pr vs 6. (texto)

Intra-linguistiques. Le locuteur ponctue son discours d'éléments :

- affichant son identité plurilingue ou son modernisme. Il en joue « par une pratique inaccoutumée » ;
- exprimant ou recherchant la connivence ;
- maintenant ou renforçant la cohésion.

Le contexte communicationnel induit la présence de marqueurs spécifiques et joue donc un rôle important sur la langue utilisée.

Dans des objectifs de gain de temps, d'espace et d'expression de la connivence, les locuteurs peuvent aussi utiliser une syntaxe plus proche du discours oral familier.

Exemple :

C'est mieux ☺ normal j'ai cliqué sur la notif tout simplement c'est toi t'es au ralenti, trop perché... ☺ NON mais tellement pas ! Genre y a eu pike et renvois instantané !² (conversation sur réseau social)

Ces procédés ne correspondent pas à une obligation mais bien à un choix stratégique effectué par le locuteur.

1.3. La langue malgache

Le « malgache », langue écrite formalisée, désigne usuellement la langue officielle de Madagascar. À côté de celle-ci, cohabitent des variantes régionales parlées dans chacune des provinces malgaches.

Entre ces différentes langues régionales existe une véritable intercompréhension si toutefois les locuteurs font l'effort de neutraliser leur énoncé. À l'inverse, si un locuteur choisit de marquer fortement son discours de l'empreinte de la région à laquelle il appartient (phonétique différente, lexique particulier notamment), l'intercompréhension sera fortement entravée.

Dans leur vie quotidienne, les malgaches utilisent l'un ou l'autre de ces différents régiolectes. Ils assument donc une fonction identitaire importante.

1.3.1. Morphologie : la dérivation et la composition

La langue malgache possède de nombreux affixes : préfixes, suffixes, circumfixes. Le procédé morphologique de dérivation est très productif. Il entraîne des alternances consonantiques au point de contact entre certains affixes et la racine à laquelle ils s'adjoignent :

Exemple : zaitra zairina man**j**aitra fan**j**aitra mpan**j**aitra

En dehors des mots dérivés, le malgache comporte également beaucoup de mots composés. Là aussi des alternances consonantiques peuvent avoir lieu au point de contact entre deux mots entrant en composition mais ce n'est pas systématique :

Exemples : volo vava vol**omb**ava
 maso andro maso**andro**
 tanana ambony tanan'**ambony**

1.3.2. Orthographe

L'orthographe du malgache officiel est fixée depuis le 19^{ème} siècle.

Cette langue possède plusieurs voyelles : « a », « e » qui se prononce [e], « i » qui s'écrit « i » à l'initiale et en milieu de mot et « y » à la finale des mots, « o » qui se prononce [u], le son [o] se transcrivant « ô ». Le « u » n'existe pas.

Les mots malgaches portent un accent dont la place varie. Cet accent peut parfois être discriminant.

Exemple : ny t**à**nana la main
 ny tan**à**na le village, la ville

1.3.3. Plurilinguisme

À Madagascar, le français a le statut de langue officielle aux côtés du malgache. 15% des Malgaches parlent les deux langues.

² Dans cet échange, on constate par ailleurs que les pauses ne sont pas graphiquement indiquées.

Certains habitants peuvent donc maîtriser, en plus de la variante régionale de leur province, le malgache officiel et le français.

2. Le corpus

Les énoncés de notre corpus sont issus de discussions informelles synchrones, familiales ou amicales postées sur un réseau social.

Ces conversations se divisent en deux groupes.

Les premières ont été collectées sur les pages d'un groupe constitué de locuteurs malgaches issus d'un même village de l'une des provinces de Madagascar, la province betsileo. Ces locuteurs ont constitué un groupe fermé qui comporte 115 membres. Le mur sur lequel s'affichent leurs conversations est privé, la participation restreinte aux membres du groupe. Dans leur grande majorité ils sont exilés en France ou dans un pays francophone, la Suisse et le Canada. Quelques-uns d'entre eux résident à Madagascar. Ils revendiquent leur identité « betsileo » et en sont fiers. Le réseau social leur permet de discuter en direct et régulièrement. Il leur permet aussi de maintenir, en les exprimant les liens qui les unissent.

Les secondes ont été recueillies sur le mur d'une internaute malgache betsileo, C. Ces conversations-là sont moins confidentielles car le mur de C. est public. La participation est toutefois restreinte aux personnes autorisées, les amis de C. C. vit en Occident et maîtrise parfaitement le français en plus du malgache officiel et du betsileo.

C. a 24 ans et est très active sur le réseau social. Elle fait partie du groupe fermé dans lequel elle intervient régulièrement. Elle poste, de plus, des publications quotidiennes sur son « mur ». Celles-ci initient systématiquement des conversations.

Ces messages initiatifs (Marcoccia, 2004) s'adressent à un « tout » collectif et ont presque toujours la même construction. Les conversations qui s'ensuivent apparaissent sous le message de C. par ordre antéchronologique.

2.1. Présentation

Que peut-on observer dans les différents énoncés analysés ?

2.1.1. Des modifications formelles permettant de gagner du temps et de l'espace

Lorsque C. et ses interlocuteurs modifient la forme des mots, ils choisissent parfois de ne supprimer que quelques lettres, ou d'opter pour une graphie phonétisante. Ils peuvent aussi avoir recours à des syllabogrammes (exemples de syllabogrammes français : « ct » pour « c'était » ou « g » pour « j'ai »).

On peut penser que dans ces trois cas, leur motivation principale est celle du gain de temps ou d'espace. Le jeu sur la nouvelle forme ainsi créée ne peut cependant pas être écarté.

Troncations.

Exemples :

- a. Énoncé du corpus : **Ar mis** itovizana @ Anna ndri teo r Ninie.
(au lieu de < Ary misy itovizana @ Anna indry teo ry Ninie. > en malgache officiel)
On dirait que tu as une ressemblance avec Anna, Ninie.
- b. Énoncé du corpus : **Za ko zany** kamo.
(au lieu de < Izaho koa izany kamo. > en malgache officiel)
Moi aussi en fait je suis dans la paresse.

Il est à noter que ces suppressions affectent majoritairement des voyelles, parfois une syllabe. Elles ne se font pas de manière anarchique mais concernent uniquement les éléments inaccentués du mot.

Il arrive que ces tronctions affectent différemment les occurrences d'un même mot au sein d'une même conversation.

Exemples :

- a. Énoncé du corpus : Jeux **in** koa re **ty**?
(au lieu de < Jeux **inona** koa re **ity** ? > en malgache officiel)
Qu'est-ce que c'est que ces jeux ?
- b. Énoncé du corpus : **Inna** io ?
(au lieu de < **Inona** io ? > en malgache officiel)
C'est quoi ça ?

Graphies phonétisantes.

Exemples :

- a. Énoncé du corpus : Efa voasoratra **le** iz.
(au lieu de < Efa voasoratra ilay izy. > en malgache officiel)
C'est déjà écrit le truc.
- b. Énoncé du corpus : Mbola mandahatra iz **we** iz no alefa alou.
(au lieu de < Mbola mandahatra izy **hoe** izy no alefa aloha. > en malgache officiel)
Il classe encore comme quoi il partirait devant.

Syllabogrammes.

Exemples :

- a. Énoncé du corpus : Tena izy **v** io sa... ?
(au lieu de < Tena izy **ve** io sa... ? > en malgache officiel)
Est-ce vraiment lui ou... ?
- b. Énoncé du corpus : Sady tsara **b** le sary an!!
(au lieu de < S ady tsara **be** ilay sary an !! > en malgache officiel)
En plus elle est très belle cette photo, hein !!

2.1.2. Des modifications formelles permettant de jouer de son plurilinguisme

Les locuteurs dont nous avons recueilli les énoncés sont tous plurilingues. Ils maîtrisent au moins le malgache officiel, le betsileo (variante régionale de la province malgache de laquelle ils sont issus) et le français. Ils choisissent donc régulièrement de jouer avec les différents systèmes linguistiques à leur disposition.

Ils cherchent parfois à reproduire au plus près la prononciation betsileo :

Exemples :

- a. Énoncé du corpus : Tsy afaka nandeha **agnareo**?
(au lieu de < Tsy afaka nandeha **anareo** ? > en malgache officiel)
Vous avez pas pu y aller ?
- b. Énoncé du corpus : Eko **agnay** mba taia?
(au lieu de < Ary **anay** mba taiza ? > en malgache officiel)

Et nous, on était où ?

Dans ces deux exemples, les internautes désirent que leurs énoncés comportent des n vélaires, l'une des caractéristiques du parler betsileo. Ce choix leur impose donc la saisie d'un caractère supplémentaire : le « g » (« gn » au lieu de « n »).

Ils choisissent également parfois d'adopter une graphie francisante :

Exemples :

- a. Énoncé du corpus : Vao taitra mihitsy aza **kouh**!
(au lieu de < Vao taitra mihitsy aza **koa** ! > en malgache officiel)
Je viens d'être surpris en plus !
- b. Énoncé du corpus : Miarak **daoul** zé tokn tsy hiarak.
(au lieu de < Miaraka **daholo** izay tokony tsy hiaraka. > en malgache officiel)
Tout va ensemble même ceux qui ne devraient pas être ensemble.

Dans ces trois énoncés, les internautes n'ont pas transcrit le son [u] en respectant l'orthographe malgache (« o ») mais selon les règles orthographiques françaises (« ou »). Le « o » se prononçant « ou », l'orthographe « ou » n'existe pas en malgache.

Dans ces deux séries d'exemples, les objectifs des internautes de s'approcher au plus près de la prononciation betsileo, ou de franciser des mots malgaches, entraînent une distorsion avec les contraintes extra-linguistiques de gain de temps et d'espace car les graphies ainsi adoptées imposent la saisie de caractères supplémentaires par rapport au mot « correctement » orthographié.

La compétence plurilingue des internautes ne s'exprime pas uniquement sur la forme des mots qu'ils utilisent. Il leur arrive également d'avoir recours à des alternances codiques.

Ils peuvent alors choisir de ponctuer leurs énoncés de mots typiquement betsileo, cette stratégie leur permettant d'afficher clairement leur identité.

Exemples :

- a. Énoncé du corpus : Koa **ampela soa rôbany** agnareo!
(au lieu de < Koa vehivavy tsara anie anareo ! > en malgache officiel)
Que vous êtes des filles belles dites donc !
- b. Énoncé du corpus : **Misaotsa e, sy avy agny** dago omena majinika.
(au lieu de < Misaotra e, rehefa tonga any dago omena majinika. > en malgache officiel)
Merci donc, lorsque je serai à Mada je vous donnerai des pièces.

Ils peuvent insérer des mots français dans un énoncé entièrement malgache.

Exemples :

- a. Any am Ninie lay **dossier** mampigadra hahaha!
C'est chez Ninie qu'il y a le dossier louche hahaha !
- b. Anay tena tsa mba **o courant** aza!!
Nous on n'était même pas au courant !!

Il leur arrive également de « mixer » les lexiques à leur disposition et de produire ainsi des compositions hybrides dans lesquelles l'intégration d'emprunts français est totalement fluidifiée : un mot composé est fabriqué à partir d'un mot français et d'un mot malgache. Dans l'unité ainsi créée, les deux mots respectent les règles morphologiques malgaches propres au procédé de composition.

Exemple :

Énoncé du corpus : **Ravager-ndrizalahy** ny voasary!
(au lieu de < Simba-ndrizalahy ny voasary ! > en malgache officiel)
Les gars, ils ont ravagé l'oranger !

Dans ce premier exemple, le mot français ne subit aucune modification formelle. Il n'est cependant pas conjugué mais apparaît à l'infinitif. Seule la consonne initiale du deuxième mot alterne (r / ndr) : *rizalahy* devient *ndrizalahy*.

Dans l'exemple suivant, le mot français subit des modifications afin de se conformer aux règles grammaticales malgaches. Ainsi, la préposition *na* (dont la voyelle finale est élidée) est adjointe à la finale d'*anniversaire* tandis que la consonne initiale de *zanako* alterne :

Tena tsy foy hohanina mints, ny gateau d'**anniversaire**njanako.
On n'a vraiment pas osé manger le gâteau d'anniversaire de mon enfant.

L'emprunt peut également être totalement malgachisé comme dans l'exemple suivant :

Bonaniversera akia!
Bon anniversaire ma belle !

Dans certains énoncés, il est même possible de rencontrer des mots français qui bien qu'isolés (n'entrant pas en composition avec un mot malgache) sont fléchis selon les règles de la morphologie malgache.

C'est le cas des deux exemples suivants. Dans le premier, la marque de l'impératif malgache « o » est suffixée au verbe français *arroser*. Dans le deuxième, le suffixe malgache exprimant la possession est adjoint au nom français *invitation* :

Exemples :

a. Arroseo-ôôô!!
Arrose !!!

b. Azadino ny invitationay!
N'oublie pas notre invitation !

Enfin, certains rares énoncés présentent une structure dont il est difficile de déterminer la langue :

Exemples :

a. Sweetie elle fa tsy il madama a!
Sweetie, « elle » et pas « il », madame, hein !
(Sweetie est le nom de la chatte de la famille)

b. Mbola dans 5 ans ve ?
C'est encore dans 5 ans ?

2.2. Analyse

Quels sont les mobiles des locuteurs ?

2.2.1. Une activité ludique

Les jeux sur la forme des mots, troncations, francisations, apportent une dimension ludique à l'activité de lecture écrite. Ils fonctionnent comme des marques de connivence tout en renforçant la cohésion : chaque

groupe d'internautes « crée » en quelque sorte sa langue et chaque participant doit parvenir à comprendre mais également à produire des énoncés similaires.

Un des premiers mobile de cette troncation est effectivement de réduire le temps passé à écrire et à lire le message tout en permettant à celui-ci de prendre moins de place. Néanmoins ce mobile extralinguistique ne peut pas être considéré comme étant la seule motivation des locuteurs qui pratiquent ces raccourcissements.

L'activité d'écriture envisagée ainsi permet la re-création des mots utilisés en jouant sur leur forme. Les locuteurs s'amuse de leur inventivité pour surprendre leurs interlocuteurs, pour exprimer leur plaisir à dialoguer en cherchant à entraîner l'Autre dans ce jeu. L'acceptation est implicite, aucune remarque métalinguistique des uns ou des autres sur l'orthographe des mots n'apparaît dans les conversations analysées.

2.2.2. Une identité mise en scène

Comme l'explique Marcoccia (2003 : 41), la mise en scène de soi transparait dans les messages mais affecte également le pseudo que les utilisateurs du réseau social choisissent. Très fréquemment, l'orthographe des pseudos comporte une modification du prénom de l'utilisateur. Il peut être raccourci (*doum* pour *domohina*), francisé, voire même anglicisé (*took* pour *toky*).

Alors que le mobile précédent de jeu sur la forme peut parfois passer inaperçu et s'interpréter uniquement en termes de gain de temps ou d'espace, celui de jeu sur l'identité ne laisse pas de doute puisqu'il entre régulièrement en conflit avec l'objectif de gain de temps ou d'espace. Il ne diminue en effet pas le nombre de caractères à saisir voire même oblige à en saisir davantage.

C'est le cas notamment lorsque C. choisit d'orthographier le son [u] au moyen de l'orthographe française « ou » (au lieu de « o » en malgache).

C'est également le cas des « n » vélares. Absents du malgache officiel, ils obligent à saisir deux consonnes, « gn » au lieu du seul « n ».

Sans imposer la saisie de caractères supplémentaires, le choix d'insérer un mot betsileo dans l'énoncé ne permet pas non plus systématiquement de gagner de la place :

Exemple :

Énoncé du corpus : Aho **tsa** ao anatin'ny sary.

(au lieu de < Aho **tsy** ao anatin'ny sary. > en malgache officiel)

Moi je ne suis pas sur la photo.

Il arrive même que ce choix oblige l'internaute à saisir davantage de caractères :

Exemple :

Énoncé du corpus : Efa mahay ski aby ny **kilonga**.

(au lieu de < Efa mahay ski daholo ny **ankizy**. > en malgache officiel)

Ils savent déjà tous faire du ski les enfants.

L'analyse révèle des spécificités quant aux alternances codiques pratiquées par C. Ces alternances se répartissent strictement, selon le groupe dans lequel C. s'exprime et donc selon les locuteurs auxquels elle s'adresse.

Lorsqu'elle poste un commentaire au sein du groupe fermé betsileo, C. cherche à tenir un discours « le plus betsileo possible ».

Exemple :

Énoncé du corpus : Ka **agnao** niteny io **ro** narahako... hahahahaha!
(au lieu de < Ka **anao** niteny io **no** narahako... hahahahaha ! > en malgache officiel)
Mais c'est toi qui as parlé là que j'ai suivi... hahahahaha !

Tandis que lorsqu'elle écrit sur son mur où les publications s'adressent à ses amis, le discours semble devoir être « le plus tendance possible ».

Exemples :

a. Énoncé du corpus : **Complé** ny **ekipa** eto an!
(au lieu de < Eo daholo ny tarika eto an ! > en malgache officiel)
Toute l'équipe est complète ici, hein !

b. Énoncé du corpus : Efa mba otrany nahazo **doux** be kosa nareo tato ato e.
(au lieu de < Efa mba otrany nahazo tsara be kosa nareo tato ato e. > en malgache officiel)
On dirait que vous avez quand même pu avoir un temps très doux ces derniers jours hein.

C. affiche ainsi son modernisme, sa jeunesse en contournant la norme orthographique malgache, en ponctuant son message de mots français ou en francisant des mots malgaches. Il lui arrive également d'interpeler ses amis à l'aide de termes d'adresse traditionnellement réservés à l'oral comme ici, ndry (indry : « toi » entre filles) et aki (akia : ma belle) :

Exemple :

Énoncé du corpus : Ndry koa aki a!!
Toi, ma belle, t'es vraiment, hein !!

Ces procédés peuvent aboutir à une forte imbrication syntaxique entre les deux langues comme nous l'avons vu plus haut (2.1.2. « Compositions hybrides »).

L'observation des différents énoncés permet de conclure que C. parle un malgache différent et fait varier ses usages en fonction des locuteurs avec lesquels elle converse. La langue choisie est déterminée par la situation de communication : c'est le public visé – les locuteurs en présence ou potentiellement participants – qui détermine la variation.

Ces choix ont une valeur sociale, ils permettent à C. d'afficher une identité en contexte et expriment explicitement les rapports qui lient entre eux les locuteurs en manifestant clairement leur connivence.

Selon Pierozak (2003), dans cette situation de communication entre amis, l'écriture est un acte « idéologique, social, politique, etc. qui marque fortement l'identité du scripteur ».

3. Conclusion : Apport de ces textes à la didactique du malgache langue étrangère (MLE)

La richesse recélée par les énoncés présentés ici ouvre de nombreuses pistes dans le domaine de la didactique de la langue et de la culture malgaches.

3.1. Comme à Madagascar

Ces textes permettent d'avoir accès à de « vraies conversations » entre locuteurs natifs, comme si l'on était à Madagascar.

Grâce à leurs dialogues sans fard, ils offrent une ouverture sur des réalités culturelles non accessibles dans les textes classiques ou les manuels de langue.

3.2. Une place centrale accordée au contexte

Contrairement aux textes écrits traditionnels, ces textes, inscrits dans la vie du groupe, sont produits en situation d'interaction. C'est l'environnement numérique qui soutient l'interaction en développant des contextes favorables d'une part, en fournissant les éléments qui permettront aux locuteurs d'interpréter chacun des messages postés d'autre part. La contextualisation permet de lever toute ambiguïté dans ce travail interprétatif.

Ces textes témoignent donc des relations liant les dimensions culturelles, interactives et cognitives dans la réception et l'émission des messages produits.

3.3. Une forme au statut revisité

La forme ne joue pas le même rôle que dans les écrits traditionnels. Les locuteurs ne cherchent pas à montrer qu'ils maîtrisent parfaitement les règles orthographiques, que leur style est soutenu. De ce fait, la faute n'occupe plus le même statut, n'occupe plus une place centrale.

En cela, ce support peut permettre à tout internaute, même débutant, de converser en ne se focalisant pas sur les fautes qu'il pourrait commettre mais plutôt sur ses objectifs de communication : comprendre et se faire comprendre.

Les fluctuations orthographiques que l'on peut relever, un même mot pouvant être orthographié différemment au sein d'une même conversation (comme présenté en 2.1.1. « troncations ») voire d'un même énoncé, par un même locuteur ou par plusieurs locuteurs dialoguant ensemble, ne gênent pas l'intercompréhension, ne perturbent pas le lien social puisque le rôle joué par la forme est de construire et de maintenir la cohésion du groupe. La forme orthographique des mots ne semble pas préétablie mais plutôt modifiable, évoluant en fonction des mobiles du locuteur, du contexte dans lequel le message est produit.

3.4. Une langue en mouvement

Les fluctuations du discours de C. qui vont du « très betsileo » au « malgache teinté de français » témoignent de pratiques ignorant volontairement les frontières et jouant avec les codes en fonction des buts interactionnels recherchés.

Le réseau social nous offre ainsi une langue en mouvement, fluctuante, créative, dont la variation est motivée par le contexte communicationnel et par les objectifs des locuteurs.

Le réseau social offre ainsi à l'apprenant un environnement linguistique variable au sein duquel la langue se présente comme un système hétérogène en constante évolution.

3.5. Une démarche réflexive

L'utilisation d'internet et l'activité d'écriture qu'elle implique, favorisent une démarche réflexive individuelle que l'internaute soit apprenant ou expert. Car, même si elle n'est pas consciente pour les locuteurs natifs, cette démarche est réelle.

En témoignent par exemple les mots composés hybrides. Pour les créer, les locuteurs ont dû analyser et jouer avec leurs connaissances métalinguistiques.

Ainsi, bien que la langue des textes analysés puisse sembler n'obéir à aucune règle, les modifications formelles effectuées ne sont pas faites au hasard, elles révèlent l'activité métalinguistique du locuteur.

3.6. Des registres qu'il ne faut pas opposer

Les textes de notre corpus ne doivent pas donner lieu à une hiérarchisation des pratiques, un classement. Ils ne doivent pas être opposés à la langue écrite ou décrits comme cherchant à mimer la langue orale. Ils nous permettent tout au contraire de relativiser les catégorisations, les frontières préétablies entre langue écrite et langue orale.

Ces textes nous offrent en effet une vision élargie de la langue et sont pour nous l'occasion d'appréhender le continuum sur lequel figurent les trois types de discours : écrit, oral et électronique : « Il n'y aurait pas une opposition tranchée mais un continuum de pratiques différentes de la langue, tant par écrit que par oral » (Blanche-Benveniste, 1997 : 35).

3.7. « Du malgache » malgré tout

Quelle que soit la langue pratiquée par C., il s'agit bien, sans contestation possible, de malgache. Un malgache qui ne respecte cependant pas en tout point les prescriptions des grammaires, des dictionnaires, les usages recommandés dans les salles de classe. Un malgache mouvant, non homogène, permettant à chaque locuteur de re-crée sa propre langue, de s'écarter tout à la fois de la norme en en respectant malgré tout certains principes. Une variation qui n'empêche néanmoins pas chacun de se reconnaître dans la langue utilisée par les autres.

Envisagée ainsi, la langue se définit par rapport au contexte et aux pratiques de ses locuteurs, les objectifs de ces derniers impactant directement les productions langagières.

3.8. Une compétence indispensable

À l'école, chaque élève apprend que l'on ne parle pas comme on écrit et inversement. Ainsi, maîtriser les registres est un objectif d'apprentissage en soi. Néanmoins, il existe de multiples façons d'utiliser la langue au nombre desquelles figure désormais le discours électronique. Dans cette forme d'échange tout justement, les registres se mélangent. La production et la compréhension de ce type de discours représentent donc une nouvelle compétence à maîtriser, linguistique et interactionnelle d'une part, mêlant maîtrise de l'oral et maîtrise de l'écrit d'autre part.

L'apprentissage de la langue ne se limite donc pas à sa seule connaissance académique.

Dans un contexte mondialisé, tout locuteur, tout apprenant d'une langue devra s'exprimer sur des supports différents, est ou sera confronté à ce type d'écrits (chats, textos...). Il lui faudra savoir les comprendre pour les utiliser à son tour, en connaître les règles et donc en avoir intégré les codes spécifiques pour parvenir lui aussi à prendre place dans ce lieu de communication particulier qu'est le réseau social.

En ayant permis l'émergence de nouvelles pratiques discursives, les réseaux sociaux représentent donc un nouveau lieu social d'apprentissage au sein duquel communiquer occupe une place centrale car « pour les adolescents et les étudiants, les littératies émergentes liées aux médias numériques sont hautement pertinentes dans leur vie actuelle et future d'utilisateurs de la langue » ; [...] la maîtrise avancée d'une langue inclut l'utilisation de modalités de communication bien plus nombreuses qu'il y a dix ans et la maîtrise des contextes et genres afférents » (Thorne & Reinhardt, 2008 : 560, notre traduction).

Références bibliographiques

ABDALLAH-PRETCEILLE, M. (1999), *L'éducation interculturelle*, Presses Universitaires de France, Paris.

BANGE, P. (1992), « À propos de la communication et de l'apprentissage en L2, notamment dans ses formes institutionnelles », *A.I.L.E* [en ligne], n° 1, pp. 53-85, URL : <<http://aile.revues.org/4875>>.

BANGE, P., CAROL, R., GRIGGS, P. (2010), *L'apprentissage d'une langue étrangère. Cognition et interaction*, L'Harmattan, Paris.

BLANCHE-BENVENISTE, C. (1997), *Approches de la langue parlée en français*, Ophrys, Paris.

COLLOT, M. & BELMORE, N. (1996), « Electronic language: a new variety of English », in Herring, S. (dir.), *Computer-Mediated Communication: linguistic, social and cross-cultural perspectives*, John

Benjamins, Amsterdam, pp. 13-28.

DEJOND, A. (2002), *La cyberlangue française*, La Renaissance du livre, Bruxelles.

LABOV, W. (1976), *Sociolinguistique*, Minuit, Paris.

MARCOCCIA, M. (2003), « Parler politique dans un forum de discussion », *Langage et société*, 2003/2 n° 104, p. 9-55. DOI : 10.3917/ls.104.0009t

MARCOCCIA, M. (2004) La citation automatique dans les messageries électroniques, In J.-M. Lopez-Muñoz, S. Marnette, & L. Rosier (eds). *Le Discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan : 467-478.

PIEROZAK, I. (2003), *Le français tchaté. Une étude en trois dimensions - sociolinguistique, syntaxique et graphique - d'usages IRC*, thèse de doctorat, Université d'Aix-Marseille I.

THORNE, S. L. & REINHARDT, J. (2008), « "Bridging activities," new media literacies, and advanced foreign language proficiency », *Calico Journal*, vol. 25, n° 3, pp. 558-572, disponible en ligne, URL : <https://calico.org/html/article_717.pdf>.

VANHULLE, S. (2009), « Un « genre réflexif » pour travailler avec des savoirs hétérogènes » in Etienne, R. & al. (dir.), *L'université peut-elle vraiment former des enseignants ?*, De Boeck Supérieur, Bruxelles, pp. 201-213.